

CHOIX DU BUREAUX D'ETUDES POUR LES TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RESEAUX

Le Maire présente à l'assemblée les différentes propositions des bureaux d'études pour le projet d'effacement de réseaux rue Louis Cochet. Les propositions se présentent en pourcentage par rapport au montant du projet.

- Berest : 5.5 %
- Communauté d'Agglomération de Châlons : 5 % et règlement au temps passé
- Atech : 3.7 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal **retient le cabinet Atech** pour un taux de rémunération de 3.7 %.